

Emballages et déchets d'emballages

La directive 94/62/CE modifiée par la directive 2004/12/CE

Objectif

- Acquérir des informations sur la réglementation européenne, sa transposition en droit français, les recommandations et les normes applicables aux emballages et déchets d'emballages.

Public

- Industriels de tous secteurs (personnel en charge des problèmes d'emballage, de l'environnement)
- Fabricants/transformateurs d'emballages et matériaux d'emballages
- Importateurs, conditionneurs, distributeurs

Moyens pédagogiques

- Exposés
- Dossier technique remis à chaque stagiaire comportant le texte des exposés
- Etudes de cas pratiques
- Evaluation du stage
- Déjeuner-rencontre pris en commun avec les intervenants

Responsable pédagogique

Angéline BANRY

Ingénieur Génie des Procédés – Responsable d'audit
Pôle Chimie et Physico chimie des matériaux
Direction des Essais (DE) - LNE

Intervenants

Dominique OSTER

Pôle Chimie et Physico chimie des matériaux
Direction des Essais (DE) - LNE

Olivier ALBESSARD

Département Services aux Entreprises
Directeur Régional Ile-de-France

Programme

Réf. **EC 29**

1^{er} JOUR : 9 H 30 - 17 H 30

- Accueil et présentations
- **La directive européenne et ses obligations**
 - Exigences auxquelles doivent répondre les emballages dans le cadre de la directive européenne 94/62/CE modifiée par la directive 2004/12/CE
- **Parution des normes harmonisées au titre de la directive 94/62/CE**
 - Transposition de la directive en droit français (Code de l'environnement : livre V, titre IV, chapitre III, section 5, articles R543-42 à R 543-52)
 - Réglementations complémentaires à prendre en compte
- **Les emballages - Rôles et responsabilités**
 - Informations préalables nécessaires à l'établissement de la conformité
 - Fonctionnalité et description des emballages
 - Analyse des niveaux de responsabilités techniques dans la chaîne de conception et de fabrication des emballages
- **La présomption de conformité des emballages**
 - Eléments nécessaires à l'étude de la conformité des emballages vis-à-vis des exigences essentielles (réduction à la source, métaux lourds et autres substances dangereuses, réutilisation, valorisation énergétique, biodégradabilité, compostabilité, recyclabilité)

2^e JOUR : 9 H 00 - 17 H 00

- **Applications sur des cas pratiques en travaux de groupe**
 - Echanges et réflexions en groupe
 - Rappel des obligations des industriels
 - Proposition d'une méthode pour la démonstration de la conformité des emballages aux exigences essentielles de la directive 94/62/CE modifiée par la directive 2004/12/CE
- **Dossier technique et déclaration de conformité**
- Evaluation du stage et conclusions

2 JOURS - 960 € HT

>> **DIF : 14 HEURES**

PARIS • 01 - 02 décembre